



Championnat de France FFSA des Circuits

10-11-12 Mai 2024

DECISION/DECISION N° 07

De/From : LES COMMISSAIRES SPORTIFS/STEWARDS

Date : 25-08-2024

A/To : CONCURRENT/COMPETITOR

Heure/Time :

Les commissaires, après avoir reçu un rapport du Directeur de Course, après avoir examiné les différents éléments, convoqué et entendu le rei et/ou le pilote de l'équipe mentionnée ci-dessous, ont examiné la question suivante et déterminé ce qui suit :

The stewards, having received a report from Race Director, having examined different elements, summoned and heard the team representative mentioned below considered the following matter, determine the following:

N° & Pilote/No. & Driver : 1 Thomas LEAL

Concurrent/Competitor : x

Team : TI BOY RACING

Date & Heure de l'incident : 18H15 à SPA

Séance/Session : A l'issue de la course 4 à SPA

Faits/Facts : Propos insultants à l'encontre d'un officiel (300€ d'amende) DANS LES Paddock à SPA le 23:06:24

Référence/Offense : Décision N° 8 du 26/06/24 à SPA

Décision/Decision : Aucune action ne sera prise, la personne à l'origine des insultes n'étant absolument pas en lien avec le concurrent (il s'agit d'une personne du public)

Raison de la décision : Suite convocation du collège, réunion à Magny cours avec toutes les personnes concernées.

Reason for the decision :

Il est rappelé aux concurrents qu'ils ont le droit de faire appel de certaines décisions des commissaires sportifs, conformément aux Prescriptions Générales de la FFSA, Titre VII A, à l'article 15 du Code Sportif International de la FIA et à l'article 9.1.1. du Règlement disciplinaire et Juridictionnel de la FIA, dans les délais applicables. Montant de la caution d'appel 3300 Euros,
Competitors are reminded that they have the right to appeal certain decisions of the Stewards, in accordance with Article 15 of the FIA International Sporting Code and Article 9.1.1 of the FIA Judicial and Disciplinary Rules, within the applicable time limits.

VAILLES Marielle

Présidente

Licence : 7644

Nathalie BERNARD

Membre

Licence : 171292

DUROC Denis

Membre

Licence : 147050

Reçu par le concurrent (nom) :

Received by the Competitor (name) :

Signature :

Date :

Heure/Time :

Copie/Copy : Pilote, Directeur de Course, Chronométrateur, Secrétaire du Meeting, Presse, Affichage

Competitor, Race Director, Timekeeper, Secretary of the meeting, Press delegate, Official Notice Board